

# 200 000 jeunes jetés en pâture à France Travail

## La HONTE sur l'UNML



### **Le tribut de l'UNML à France Travail et à la Loi Plein Emploi : 200 000 Jeunes !**

Depuis les rencontres nationales des missions locales des 8 et 9 octobre 2024, l'UNML a lancé dans tout le réseau un plan d'action visant à transférer 200 000 jeunes dans le Système d'Information de France Travail. Ce Plan d'action se réalise au motif de la Loi Plein Emploi dont l'UNML interprète à sa manière le 1<sup>er</sup> article en décrétant que tous les dossiers jeunes CEJ et Pacea doivent migrer vers le SI France Travail. Ce n'est pas ce que dit l'article 1.

### **Inscription contrainte et à marche forcée : les conseillers et les jeunes sous pression !**

L'UNML impose un plan d'action sans concertation à toutes les missions locales, qui va forcer les conseillers à inscrire les jeunes vers France Travail. Pire, c'est sous la contrainte que les jeunes devront accepter le transfert de leur données personnelles vers un autre Système d'Information.

L'UNML ne se rend pas compte du temps nécessaire pour conduire ce plan d'action qui repose uniquement sur les conseillers qui devraient recevoir 200 000 jeunes en plus de leur activité habituelle. L'UNML se fout de la pression qui s'abat sur les conseillers et de leur santé !

Les jeunes pourront-ils encore faire confiance en leur conseiller dans ces conditions ?!

### **Un plan d'action irréaliste et sans rigueur réglementaire !**

La CGT interroge : fallait-il saisir la CNIL pour garantir le respect des libertés individuelles des jeunes et du RGPD ? Cette migration de données est-elle conforme à l'arrêté ministériel du 27 Juin 2023 ? Ce plan d'action est-il vraiment conforme à l'article 1<sup>er</sup> de la Loi Plein Emploi ? Ce plan d'action a-t-il reçu l'aval du CNE (Comité National pour L'Emploi) qui se tenait notamment ce jeudi 7 Novembre 2024 ?

L'UNML traite les jeunes comme de la marchandise !

### **La fin du métier de conseiller c'est le règne de la machine et des algorithmes**

Avec le transfert vers le SI France Travail c'est la fin du métier de conseiller Mission Locale. En effet, ce sont les algorithmes France Travail qui vont décider et de l'orientation vers un partenaires du RPE (Réseau Pour l'Emploi) et du diagnostic selon des référentiel que seule la CGT a refusé lors du CNE du 22 Juillet 2024 ! L'expérience et le métier du conseiller ML ne servent plus à rien !

### **L'UNML se fout des jeunes et des conseillers et augmente la rémunération des encadrants d'équipe**

La seule préoccupation de l'UNML avec la complicité de la CFDT c'est d'augmenter les salaires (jusqu'à 1800 euros par an) des encadrants ou des collègues en charge de l'organisation du travail des équipes (avenants 83 et 84). On augmente ceux qui nous donnent des ordres pour ficher les jeunes chez FT !

**L'UNML ACHÈVE LES MISSIONS LOCALES, LES CONSEILLERS ET LES JEUNES !  
LES JEUNES CEJ ET PACEA NE DOIVENT PAS ÊTRE TRANSFÉRÉS À FRANCE TRAVAIL  
LA CGT REFUSE CE TRANSFERT À MARCHÉ FORCÉE**